



Fédération des Malades et Handicapés

Ensemble pour agir !

1, rue Pierre et Marie Curie
92140 Clamart

fmhassociation@gmail.com

<http://fmh-association.org>



F.M.H, au service des Malades et Handicapés depuis plus de 75 ans !

Depuis 1945, la **F.M.H** soutient les personnes malades et/ou handicapées et agit pour la connaissance de leurs droits.

En 2024, adhérez à la F.M.H !

La **Fédération des Malades et Handicapés** est une association qui se mobilise, en regroupant ses actions pour la défense des droits des personnes en situation de maladie et/ou d'handicap.

DON ou LEGS pour soutenir la **F.M.H**

Reconnue nationalement comme association d'intérêt général, la **F.M.H** peut recevoir des dons ou legs de particuliers ou de personnes morales, qui ouvrent droit à des réductions d'impôt.

Vous pouvez effectuer votre don soit par chèque bancaire en l'envoyant à :

Fédération des Malades et Handicapés, 1, rue Pierre et Marie Curie, 92140 Clamart.

ou par virement sur le compte bancaire de la Fédération des Malades et Handicapés :

IBAN FR7615629088520002047580190.

Adhérez à la F.M.H.

- Pour bénéficier des services et animations proposés par les unions **F.M.H**
ou
- Pour devenir bénévole au sein d'une union départementale ou locale **F.M.H** la plus proche de votre

BULLETIN D'ADHESION POUR 2024

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

N°tél :

Email :

Déclare adhérer à la F.M.H et verser ce jour la somme de :euros, représentant ma cotisation pour l'année 2024, à titre individuel - au titre de ma famille - au titre de la personne morale que je représente (1), en tant que nouveau membre adhérent ou renouvelant mon adhésion (1).

Date :

Signature :

Tarif des cotisations 2024 : Individuelles : 30 euros. Familiales : 40 euros. Personne morale : 50 euros.

Journal gratuit avec cotisation. Nota (1) Rayer les mentions inutiles.